

Guide de participation

Prix Rayonnement 2026

**L'AMQ PRÉSENTE LA PREMIÈRE ÉDITION
DE SON PRIX RAYONNEMENT POUR CÉLÉBRER
UNE PERSONNE QUI SE DÉMARQUE!**



QU'EST-CE QUE LE PRIX RAYONNEMENT AMQ?

Le Prix Rayonnement de l'AMQ vise à reconnaître et célébrer les personnes qui, par leur engagement et leurs réalisations, font briller l'industrie minière québécoise.

Le Prix sera décerné à une personne qui :

- A joué un rôle déterminant dans le développement, l'innovation, les pratiques exemplaires ou le rayonnement de l'industrie minière québécoise, que ce soit au sein de l'industrie ou à l'extérieur.
- S'est engagée pour l'industrie minière au-delà des attentes liées à son cadre professionnel.
- A accompli des réalisations reconnues et saluées par ses pairs pour leur impact et leur qualité.
- A contribué à mettre en lumière l'expertise et le savoir-faire miniers québécois sur les scènes régionale, nationale et internationale.

Ce prix souligne l'importance de l'excellence, de l'innovation et de l'engagement, tout en mettant en avant ceux et celles qui participent activement au rayonnement de l'industrie minière du Québec. Les candidatures peuvent être soumises pour soi-même ou proposées au nom d'une autre personne.

La période de candidature prend fin le 3 avril 2026.

La personne lauréate sera dévoilée publiquement lors du Gala Reconnaissance AMQ, dans le cadre du Congrès annuel de l'AMQ, le 4 juin 2026, mais sera informée confidentiellement à l'avance afin de faciliter la planification des déplacements.



QUELQUES EXEMPLES

- Participation à des panels, conférences, colloques ou webinaires, au niveau local, national ou international
- Carrière marquante dans l'industrie minière
- Contributions dans les médias : entrevues, chroniques, podcast, etc.
- Rédaction et publication d'articles, de lettres ouvertes, de livres, etc.
- Engagement dans des comités, associations ou organismes professionnels, y compris l'organisation d'activités, de formations, de programmes éducatifs ou de mentorat pour soutenir la relève
- Initiatives sociales et communautaires
- Implication culturelle : soutien à des projets artistiques, culturels qui valorisent la richesse du territoire minier, etc.
- Promotion de l'industrie auprès du grand public, par exemple via des activités scolaires, des visites de sites miniers, etc.
- Toute autre implication créative ou remarquable contribuant à faire connaître et à améliorer l'image de l'industrie minière au Québec et à l'étranger

INFORMATIONS À FOURNIR

Le formulaire numérique de candidature est divisé en 3 sections. Chaque candidature sera évaluée sur un total de 50 points.

1. RÉALISATIONS ET IMPLICATIONS (15 POINTS)

Maximum : 500 mots

Présentez les réalisations et les faits saillants du parcours du candidat.

2. RETOMBÉES ET RAYONNEMENT (15 POINTS)

Maximum : 500 mots

Expliquez les retombées et les bénéfices des réalisations du candidat pour l'industrie minière du Québec. Démontrez également en quoi cette personne a contribué au rayonnement de l'industrie minière du Québec auprès du grand public, d'autres industries, des gouvernements (municipal, provincial ou fédéral), de la relève, des communautés, à l'international etc.

3. RÉSUMEZ POURQUOI CETTE CANDIDATURE SE DÉMARQUE (10 POINTS)

Maximum : 200 mots

Décrivez en quoi la personne que vous proposez devrait gagner ce prix. Parlez-nous de son leadership, de sa vision, de son engagement.

DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES (10 POINTS)

Des documents supplémentaires peuvent être joints au dossier de candidature (ex : biographies, curriculum vitae, articles de journaux, photos, publications, etc.). Ils seront présentés comme des éléments pouvant mettre en valeur la candidature. Bien qu'ils ne soient pas obligatoires, ils contribueront à bien illustrer les réalisations, les retombées et le rayonnement du candidat.

[Cliquez ici pour accéder au formulaire en ligne →](#)

Pour toute question, contactez
marketing@amq-inc.com.